



Association of
Visual Language Interpreters
of Canada



PROTOCOLE D'ENTENTE (Accord signée le 10 Juillet, 2016)

L'Association québécoise des interprètes en langues des signes (AQILS) et l'Association of Visual Language Interpreters of Canada (AVLIC) sont heureux d'émettre la déclaration suivante afin d'entériner leur étroite collaboration pour le bénéfice futur des interprètes en langue des signes partout au Canada.

Nous affirmons vouloir maintenir une étroite liaison et reconnaissons l'importance de la collaboration et de la communication mutuelle transparente entre les communautés Sourdes du Canada et les interprètes en langue des signes et ce, tant aux niveaux local, provincial que fédéral.

Nous accorderons une attention particulière au développement de liens nationaux afin de développer des aptitudes, créer des lieux afin de favoriser les discussions collaboratives et le partage de ressources entre interprètes en langue des signes.

Nous nous efforcerons d'offrir des possibilités d'apprentissage pour augmenter la disponibilité d'interprètes professionnels, compétents et qualifiés à travers le Canada.

Cette entente reconnaît la primauté de l'AQILS pour faire avancer les droits et intérêts politiques, culturels, linguistiques, sociaux et éducatifs des interprètes en langue des signes au Québec.

Cette entente reconnaît également la primauté de l'AVLIC pour l'avancement de la profession d'interprète, les droits et les intérêts des interprètes en langue des signes à travers le Canada. L'AVLIC s'engage à suivre le leadership de l'AQILS pour faire l'avancement de la profession, les droits et intérêts des interprètes LSQ-français au Québec et partout au Canada.

Jocelyn Mark,
Présidente de l'AVLIC

Ashley Campbell,
Vice Présidente de l'AVLIC

Frédérick Trudeau,
Président de l'AQILS

Geneviève Bujold,
Vice Présidente de l'AQILS